



CONTRAT D'OBJECTIFS 2008/09 – 2010/11

Nom de l'établissement : LEGT Le Verger

RNE : 9741185V

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Tableau de bord		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010				
% de boursiers	EPLE	50,6										
	Académie	62,6	61,0	59,3								
% PCS défavorisée	EPLE											
	Académie	56,9	58,3	58,1								
2 ^{nde} : élèves en retard de 2 ans et plus	EPLE											
	Académie	4,1	3,8	4,1								
% d'élèves entrants venant de l'AR	EPLE											
Second cycle général et technologique		2004	2005	2006	2007		2008		2009		cible 2010	
		réalisé	réalisé	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
% de redoublants en 2 ^{nde} G-T	Etabl.	17,3	12,1	16,4	15,9	10,5	15,5	5,47	15		14,5	
	Acad.	13,8	13,2	13,9	13,4		12,9		12,4		12,0	
	National	15,2	14,6	14,5								
Seconde GT -réorientation en LP (BEP-CAP)	Etabl.	8,6	10,3	6,3	5	8,8	4,7	10,9	4,4		4	
	Acad.	6,5	7,3	7,4	6,5	7,1	6,2		5,9		5,5	
Devenir des élèves de 2 ^{nde} - 1 ^{ère} S	Etabl.	11,5	22,6	20,1	22,5	22,9	23	25	23,5		24	
	Acad.	21,0	22,3	23,0	23,5	23,4	24,0		24,5		25,0	
% de réussite au BAC Général et Technologique	Etabl.	77,0	79,0	85,0	86	81,4	87	75,7	87,5		88	
	Acad.	77,0	79,1	81,0	81,5		81,5	87,3	82,0		82,0	
	National	81,7	82,4	84,3								
% d'accès de la seconde au BAC G-T	Taux brut	68,0	69,0	75,0	76	74	77		78		79	
	Taux attendu	61,0	61,0	64,0								
% d'accès de la 1 ^{ère} au BAC G-T	Taux brut	81,0	81,0	91,0	92	89	93		94		95	
	Taux attendu	78,0	80,0	82,0		83						
% de réussite au BTS Services	Etabl.	80,0	87,8	58,7	65	82,85	75	69,94	80		85	
	Acad.	70,8	69,8	73,6	73,0		74,0		75,0		76,0	
	National	76,7	76,3	75,4								

2) Axes de progrès, objectifs de performance et plan d'actions

CONTRAT D'OBJECTIFS			
AXES DE PROGRES	OBJECTIFS DE PERFORMANCE	PLAN D'ACTIONS	INDICATEURS
L'orientation : soutenir les élèves de seconde pour mieux les orienter.	Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants	Utiliser les ressources informatiques de l'établissement pour un projet numérique d'accompagnement des élèves de seconde. (exercices, contenus, notes) Agir au niveau méthodologique au besoin au travers d'une expérimentation type article 34 (cf Boisjoly Potier, Bois d'Olive). Anticiper l'évolution de la classe de seconde. Coordonner l'action d'aide individualisée	Cible 2010 : taux de redoublement en fin de seconde < 14,5 %. Taux de réorientation en LP < 4 %
La réussite scolaire : améliorer le taux de réussite au baccalauréat général et technologique	Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants	- Poursuivre l'enseignement des langues par groupes de compétences et l'ouverture sur l'international. - Maintenir les bons résultats obtenus dans la filière E/S et en améliorer les points faibles. - Prendre en compte l'hétérogénéité des publics accueillis en premières scientifiques. Utiliser au mieux les TPE comme outil méthodologique. - Investir dans l'accompagnement de l'élève au niveau de la construction de son parcours post-bac.	Cible 2010 : % de réussite au bac égal ou supérieur au taux attendu, 84 %
La vie de l'élève : renforcer la présence d'adultes auprès des élèves	Disposer d'un potentiel de personnels qualitativement adapté	Implication des étudiants de BTS dans la vie du lycée. (Tutorat, Cesc, conseil de vie lycéenne, etc...) Assistants pédagogiques Formation des enseignants Personnels IATOSS Remplacement de courte durée Utilisation de la maison du lycéen Intégration des parents Actions pédagogiques	Cible 2008/9 : éviter l'augmentation du taux d'absentéisme en cours d'année scolaire et particulièrement en BTS
Actions d'éducation et de formations : données à compléter. (exemples)			
Nature des actions	Enseignants	Volume horaire	Lettre de mission annexée
			Oui
			Oui

Vu la loi n° 2005-380 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, le courrier du Recteur du 13 décembre 2006, le conseil d'administration du 25/01/2008, l'établissement s'engage à mettre en œuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2008-2010. Une évaluation interne sera faite annuellement et externe par le Recteur par délégation, le 31/12/2008.

Le Chef d'établissement
Le Proviseur
J. C. BALEUCOMI

Le Recteur
Eugène KRANTZ